



POUR ALIMENTER LES TERRITOIRES

# PRÉSERVONS & PARTAGEONS

## LA TERRE

**E**n France, 200 fermes disparaissent chaque semaine et plus de 50 000 hectares de terres sont artificialisés par an<sup>1</sup>. Alors même que la population à nourrir augmente, le nombre de paysans diminue drastiquement. Les rendements céréaliers stagnent, malgré l'usage intensif des engrais et des pesticides devenus insupportables eu égard aux pollutions et émissions de gaz à effet de serre qu'ils engendrent. La gouvernance foncière, insuffisamment réformée depuis l'après-guerre, ne prend aujourd'hui pas en compte les exigences sociétales et démocratiques qui augmentent avec insistance.

Pour Terre de Liens, **l'heure est à la prise de responsabilités des citoyens et des territoires**, pour développer de véritables souverainetés alimentaires locales, s'appuyant sur des intercommunalités responsables et solidaires. C'est un préalable qui doit permettre de réenclencher la création de nombreux emplois agricoles non délocalisables, pour engager sans plus tarder la relocalisation de nos approvisionnements alimentaires.

Terre de Liens intervient depuis plusieurs années auprès de collectivités soucieuses de préserver le foncier agricole et de développer l'agriculture biologique, et représente avec ses partenaires<sup>2</sup> des points d'appuis crédibles et opérationnels pour **engager dès maintenant un changement de trajectoire agricole**.

➔ **SELON PARCEL<sup>3</sup>, SI NOUS RELOCALISONS L'ENSEMBLE DE NOTRE ALIMENTATION EN RÉDUISANT DE MOITIÉ NOTRE CONSOMMATION DE VIANDE, CELA INDUIT :**



**+ 420 000**  
nouveaux emplois  
agricoles



**+ 36 %**  
de biodiversité  
cultivée



**- 43 %**  
d'émission de gaz  
à effet de serre



**- 56 %**  
de déforestation  
importée



**Aujourd'hui, nous vous appelons à porter ces exigences citoyennes et à les mettre en œuvre pour préserver le foncier agricole, le partager et favoriser ainsi l'installation paysanne à forts impacts sociétaux et environnementaux !**

<sup>1</sup> Enquête Teruti-Lucas 2014 du Ministère de l'agriculture (AGRESTE)

<sup>2</sup> Membres du pôle InPact - Initiatives Pour une Agriculture citoyenne et territoriale, Groupements et Fédération de l'agriculture biologique, Espaces tests agricoles, Collectif pour la transition citoyenne, Mouvement des Communs etc.

<sup>3</sup> Convertisseur PARCEL - Pour une alimentation résiliente citoyenne et locale - parcel-app.org

# LES ÉLU·ES LOCAUX, ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DU FONCIER



## CONSTAT

Aujourd'hui, 97 % de l'alimentation humaine dépend des espaces agricoles et forestiers<sup>4</sup>, qui nous offrent également des services écologiques indispensables à la vie : stockage du carbone, infiltration de l'eau et habitat pour la biodiversité. Par ailleurs, 70 % de l'urbanisation se fait dans des zones non-tendues pour le logement et 40 % dans des zones où la démographie est en déclin.



## SOLUTION

**Veiller au bon usage des sols** et en garantir ses fonctions systémiques : leur appauvrissement doit être stoppé car ils constituent un bien commun de l'humanité dont l'exploitation insoutenable peut mettre en danger notre capacité à nous nourrir.



## PASSER À L'ACTION

**Pour une biosphère vivante et vivable, la "zéro artificialisation" est requise.** Les collectivités locales urbaines et rurales doivent d'urgence changer leurs pratiques d'aménagement des villes, banlieues, bourgs et villages. Un nouveau paradigme d'aménagement de l'espace est à mettre en place, pour inventer et mettre en œuvre une densification urbaine soutenable permettant l'aménagement des espaces agricoles et alimentaires de proximité.



## LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AGISSENT

De nombreuses mairies se sont d'ores-et-déjà saisies de la problématique : réutilisation d'une partie du domaine privé des collectivités (parcs fonciers vacants notamment), requalification des friches industrielles, densification des zones pavillonnaires mais aussi **abandon de projets de zones industrielles ou de loisirs**. Certaines collectivités réussissent à **sanctuariser des espaces naturels stratégiques** et à appliquer un **périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEAN)**.

## ZOOM SUR

**Le PEAN de Canohès-Pollestre protège les terres agricoles**

**En 2010, les communes de Canohès et Pollestre, proches de Perpignan, mettent en œuvre un PEAN afin de lutter contre l'étalement urbain qui s'est traduit par l'artificialisation de plus de la moitié des sols de la commune depuis 1950. Aujourd'hui, plus de 281 hectares sont durablement protégés de l'urbanisation par ce dispositif.**

<sup>4</sup> Liée notamment à la culture de soja au Brésil



# LES ÉLU·ES LOCAUX, ACTEURS DU PARTAGE DU FONCIER



## CONSTAT

La tendance lourde est à la concentration des terres sur des unités de production de plus en plus grandes et à l'ultra-mécanisation, génératrices de désertification des campagnes. Ces grandes exploitations mettent en place des systèmes de production industriels sur des parcelles de plus en plus vastes, qui dégagent moins de valeur ajoutée et d'emplois à l'hectare. L'accès au foncier est donc très difficile pour la plupart des personnes souhaitant s'installer en agro-écologie pour répondre à une demande sociétale grandissante.



## SOLUTION

**Agir pour l'accès au foncier agricole** c'est redynamiser les territoires en y installant de nouveaux agriculteurs et agricultrices. Cela permettra de créer des emplois et de contribuer à la relocalisation de notre alimentation ainsi qu'au maintien d'une vie sociale riche dans les campagnes.



## PASSER À L'ACTION

**Les élus locaux peuvent s'impliquer dans le repérage et l'accompagnement des futurs cédants** et, parallèlement, des personnes souhaitant s'installer. Ceci pourrait créer des centaines de milliers d'emplois potentiels: près d'1 million de paysans<sup>5</sup> dans 30 ans, avec de la volonté politique, c'est possible!

## LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AGISSENT

Les élus locaux volontaristes s'appuient sur **une bonne connaissance de la propriété foncière de leur territoire**. L'animation foncière locale mobilisant divers acteurs (élus·es, paysan·nes et citoyen·nes) est gage de réussite de telles politiques. Elle peut prendre la forme de Comités locaux d'installation. La mise à disposition de terrains communaux pour la pâture, **l'utilisation de bâtiments publics** pour installer un point de vente collectif ou la mise sur pieds d'un espace-test agricole facilitent grandement l'installation de nouvelles générations d'agriculteurs et agricultrices.

## TÉMOIGNAGE

«**Si les élus et les services savent construire des opérations de logement ou de développement économique, c'est une autre histoire pour l'agriculture. Des études ont été menées sur les sols et Terre de Liens nous a aidés pour l'écriture des baux ruraux environnementaux pour les deux maraîchers qui se sont installés sur nos terrains. Nous avons investi dans un nouveau bâti agricole et aujourd'hui les deux agriculteurs se partagent un espace de vente, un espace de transformation et un lieu de stockage!**»

**Bertrand Houillon,**  
Maire de Magny-les-hameaux (78)

<sup>5</sup> Estimation réalisée avec le convertisseur PARCEL, [www.parcel-app.org](http://www.parcel-app.org)



# LES ÉLU·ES LOCAUX, ACTEURS DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE



## CONSTAT

L'Union européenne importe l'équivalent net de la production de 20 % de sa surface agricole utile<sup>6</sup>. Par ailleurs, l'avenir de nos territoires ruraux passe par la reconstruction d'un maillage d'activités et de liens sociaux qui redonne vie aux campagnes. L'agriculture de proximité, par son ancrage local, est au cœur de cette dynamique. Mais sans terres, pas d'agriculture !



## SOLUTION

**Stopper la destruction des espaces naturels, agricoles et forestiers** pour assurer une production alimentaire durable et lutter contre le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité. Les systèmes de production respectueux de l'environnement et de la santé publique doivent devenir dominants.



## PASSER À L'ACTION

**Mettre en œuvre de nouvelles mobilisations foncières** par voie d'installation, transmission, reconversion et requalification de friches. Des terrains de plus en plus nombreux doivent changer de destination et être désormais dédiés à l'agrobiologie et à l'agriculture paysanne. Faire ainsi grossir de façon décisive l'offre locale de produits de qualité est l'enjeu central des Projets Alimentaires Territoriaux (P.A.T.).

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AGISSENT

Certaines collectivités élaborent des **contrats de réciprocité avec des paysans et paysannes** engagés sur le long terme afin de mobiliser le foncier durablement pour répondre aux besoins de la **restauration collective**. C'est aussi l'une des cibles prioritaires si l'on veut combattre la malbouffe des plus démunies, notamment chez les enfants.

## TÉMOIGNAGE

« La communauté de communes des Crêtes Préardennaises a souhaité installer des maraîchers, notamment pour favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective. Suite à une veille foncière, elle a repéré deux parcelles de huit hectares. En 2016, elle a sollicité Bio en Grand Est et Terre de Liens Champagne-Ardenne pour réaliser l'étude de faisabilité et la recherche de porteurs de projets. Travail qui a porté ses fruits en 2019 et qui s'est concrétisé par la signature d'un bail rural environnemental entre l'agriculteur et la collectivité. »

**Sébastien Launais, animateur Terre de Liens Champagne-Ardenne**

<sup>6</sup> « Production et commerce agricole européen », étude commandé par le centre de recherche OPERA à Agripol Humbolt Université de Berlin



**CONTACTEZ-NOUS**

**COLLECTIVITES@TERREDELIENS.ORG**

**WWW.TERREDELIENS.ORG**